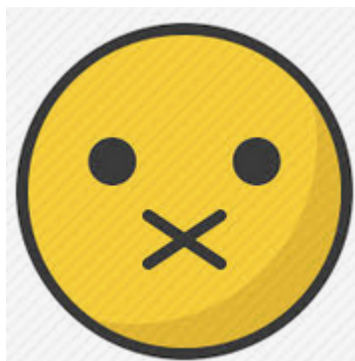




COMPTE-RENDU DE LA CAP NATIONALE DE 1ERE AFFECTATION DES INSPECTEURS STAGIAIRES PROMOTION 2019-2020

Le 22/10/2019 à Bercy a débuté la CAP de 1ère affectation des Inspecteurs Stagiaires (IS) actuellement à l'ENFIP. **La CGT Finances Publiques dénonce les nouvelles règles d'affectation des inspecteurs stagiaires à savoir :**

- affectation au département « tout emploi »
- l'affectation locale déterminant le bloc fonctionnel
- prise en compte du rang de classement au concours d'entrée, au lieu de l'ancienneté administrative
- non prise en compte des priorités si le département est « fermé » aux stagiaires,
- interdiction des demandes liées mêmes entre IS de la même promo,
- et le comble, non prise en compte de certaines situations de handicap à 80 %.



**Pas de publication sur
Ulysse !**

La CGT Finances Publiques dénonce le mouvement de 1ère affectation des IS décorrélé du mouvement général des Inspecteurs Titulaires. Aussi, cette année encore, la Direction Générale (DG) s'entête à ne publier ce mouvement que sur Odissée, l'intranet de l'ENFIP. Tous les syndicats dénoncent cette absence de publication sur Ulysse à l'instar de tous les autres projets de mutations et de 1ère affectation. Le Président de la CAP prend note et répond que ce n'est pas un « mouvement », c'est un « dispositif » de 1ère affectation. Mais le Président de la CAP se convainc que « les informations ne sont pas secrètes ». « Nous sommes partisans de la plus grande transparence ».

Le devenir des CAP

En réponse aux inquiétudes que la CGT Finances Publiques a apporté en Déclaration Liminaire, le Président de la CAP promeut l'article 14 de la Loi de la Transformation de la Fonction publique, c'est-à-dire la défense individuelle par une Organisation Syndicale (OS). Selon ses dires, il y aurait une réflexion générale de la DG à ce sujet qui n'est pas communicable en l'état. Inutile de dire que ces réponses ne satisfont absolument pas la CGT Finances publiques.

Personnels en situation de handicap, Bercy vous prie d'attendre la CAP pour faire valoir vos droits ! La CGT Finances Publiques dénonce le stress ainsi engendré, stress facilement évitable puisque leur situation relève du droit !



Les capacités d'accueil

La DG nous explique que toute une série d'éléments est prise en compte pour calculer les capacités d'accueil, qui sont « scientifiquement déterminées » dicit le Président de la CAP. La DG refuse toutefois d'en communiquer tout détail. Pour cette promotion 2019-2020, l'absence de titulaires en attente de rapprochement suffit à satisfaire le Président. Celui-ci fait donc fi des inspecteurs en poste, parfois à l'échelon 10 qui se sont vus refuser leur demande de mutation pour convenance personnelle au profit de stagiaire qui ont pour mérite d'avoir un bon rang de classement au concours. Face à l'insistance de la CGT Finances Publiques de connaître le détail des postes vacants mis à disposition des IS, et donc refusé à des titulaires, le Président de la CAP nous explique que le nombre de stagiaires « pré-positionnés » en DDFIP/DRFIP est supérieur à celui des postes disponibles.



Le Président de la CAP nous informe qu'il ne faut pas avoir peur du **stage pratique probatoire...**

Sur les demandes liées, la réponse du Président de la CAP frôle le ridicule : « les stagiaires n'auraient pas été satisfaits de cette possibilité car c'est le rang de classement au concours du moins bien classé qui aurait été pris en compte »...à l'instar des demandes liées des Inspecteurs Titulaires ! Lorsque c'est un choix éclairé, c'est un choix appréciable !





Des titulaires prioritaires sont en attente, c'est pourquoi les IS n'ont pas pu les demander. Pour la CGT Finances Publiques ce n'est pas satisfaisant car si le mouvement des IS n'était pas séparé du mouvement général, un IS ayant une priorité et une ancienneté suffisante pourrait obtenir une 1ère affectation dans les DOM.

La CGT Finances Publiques s'oppose au recours accru au recrutement de personnel sous contrat. Pour la DG, ce recrutement spécifique vise à pourvoir des emplois non satisfaits par les titulaires. Telle une menace, le Président de la CAP nous prévient que ce sont tous les fonctionnaires des autres directions qui postuleront sur nos emplois...

MENACE



Le bloc fonctionnel : concernant l'impossibilité de choisir son bloc fonctionnel, la DG essaie de nous convaincre que les stagiaires s'intéressent à la géographie et non pas au métier.

Au final, la DG a satisfait très peu de demandes et n'a modifié que 15 affectations sur cette CAP sur une promotion totale de 753 IS. Le Président de la CAP assume de n'avoir réalisé aucune cascade. Les OS ont voté contre ce mouvement à l'unanimité. La CGT Finances Publiques a voté contre pour dénoncer le principe même d'un mouvement de 1ère affectation isolé. Elle tenait également à exprimer son mécontentement sur l'absence de manœuvre laissée à cette CAP.

Les élus de la CAPN n°4